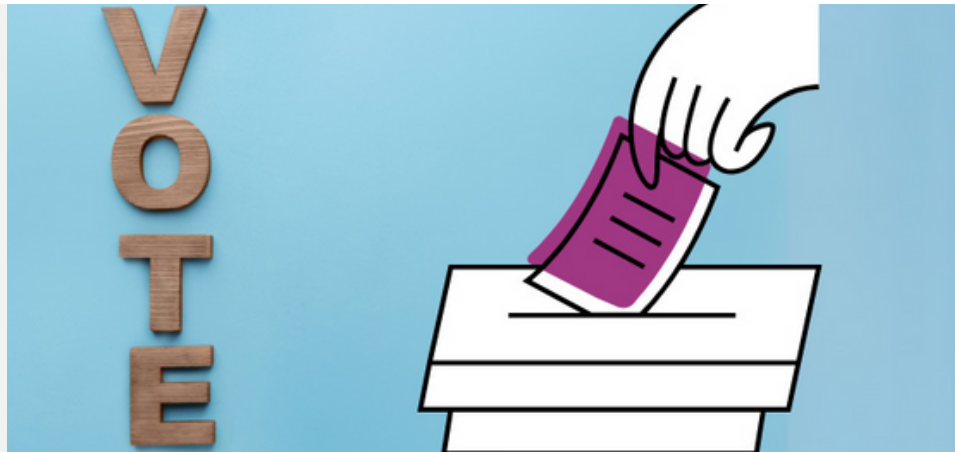


# Quaker Concern

## Introduire la paix en politique : pourquoi le prochain gouvernement du Canada devrait adopter une perspective de paix

Par Mel Burns



À l'approche des élections fédérales canadiennes. Une importante occasion nous est offerte. Celle de ne pas uniquement penser aux résultats de notre système politique. Mais aussi de considérer les angles à travers lesquels nous élaborons les politiques publiques. À une époque où les divisions sociales sont nombreuses, l'insécurité mondiale et les défis intérieurs ne cessent de croître. De nombreux Canadiens sont à la recherche d'un leadership ancré dans nos valeurs humaines et fondamentales, plutôt que la simple partisanerie électorale. C'est pourquoi nous demandons que notre gouvernement adopte une optique de paix.

À première vue, cet appel n'est pas irréaliste. Au Canada on applique déjà un tel aménagement, tel que dans l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+) - pour évaluer la manière dont les politiques affecteraient différents groupes et les individus. L'ACS+ encourage les décideurs à tenir compte du sexe et d'autres facteurs identitaires qui se recoupent (tels que l'âge, la race, les capacités et les revenus) afin de favoriser des résultats inclusifs et équitables. Cet outil analytique est devenu un élément standardisé de la planification gouvernementale, garantissant ainsi qu'aucune politique n'est élaborée en vase clos. Le temps est venu de poursuivre sur ce progrès en adoptant un modèle de paix, qui accroît et développe davantage l'intention éthique de l'ACS+ en mettant l'accent sur la promotion d'une culture de la paix à tous les niveaux de notre société.

### Qu'est-ce qu'une vision de paix ?

Une optique de paix poserait la question suivante : cette politique favorise-t-elle la paix - au sein d'individus ou dans nos communautés et dans nos institutions ? Les décideurs que nous aurions élus seraient ainsi encadrés par des balistes de paix lors de la rédaction des lois et les programmes proposés qui affectent, non seulement la sécurité physique, mais aussi le bien-être émotionnel, les relations interpersonnelles et les structures qui régissent notre société.

Quaker Concern

Le Comité de service des Amis du Canada propose une définition puissante de la paix qui peut servir d'encrage à cet objectif. Nous pensons que la paix passe par trois niveaux interconnectés :

1. Paix intérieure - attitudes, croyances et habitudes propices à la paix.
2. Paix interpersonnelle - paix dans les interactions avec d'autres personnes.
3. Paix structurelle - structures politiques et sociales qui soutiennent la paix.

Une optique de paix intégrerait ces trois niveaux dans un cadre holistique d'analyse politique. Elle donnerait la priorité au bien-être à long terme, aux modes réparatrices et à la prévention des dommages, plutôt qu'aux approches réactives ou punitives. À l'instar de l'ACS+, il ne s'agirait pas d'une formule rigide, mais d'un mode de pensée favorisant une gouvernance consciente et compatissante.

### Pourquoi maintenant ?

Cette proposition arrive à un moment où le monde a désespérément besoin d'un leadership plus orienté vers la paix. La crise climatique exige une coopération mondiale et non une concurrence. La polarisation, tant politique que sociale, est en train d'effiloche le tissu de nos communautés. L'augmentation des crimes de haine, des problèmes de santé mentale et de la méfiance du public à l'égard des institutions n'est pas une coïncidence : elle est symptomatique de systèmes qui ne parviennent pas à comprendre ce qu'est la paix positive.

Continué à la page 6



La trousse d'élections fédérales de 2025. Ce numéro de Quaker Concern est consacré aux élections fédérales canadiennes qui se dérouleront à la fin du mois. Nous espérons que ce numéro spécial vous incitera à poser des questions sur la paix et la justice sociale aux candidats qui se présentent aux élections. Vous trouverez notre kit électoral complet de neuf pages à l'adresse suivante : <https://QuakerService.ca/Election>

## **Déclaration sur la guerre commerciale entre les États-Unis et le Canada.**

Les États-Unis ont déclenché une guerre commerciale avec le Canada. Les plans ultimes de l'administration américaine ne sont pas très clairs. La profonde incertitude à laquelle les Canadiens sont confrontés - à savoir s'il faut interpréter la rhétorique de l'annexion comme une tactique de négociation des États-Unis ou comme une menace plus profonde - se traduit par une série de sentiments et d'expériences telles que la peur, la colère et la trahison.

Au Comité de service des Amis du Canada (Quakers), nous sommes convaincus que, comme dans toutes les guerres, cette situation fera surtout des perdants. Elle causera de grandes souffrances à la quasi-totalité de la population tout en enrichissant un très petit nombre de personnes.

Nous appelons à la poursuite de l'établissement de relations avec les États-Unis. Nous prônons le dialogue et la diplomatie. Nous soutenons les actes de compassion, une forme de courage qui résiste aux récits simples et s'abstient de diaboliser l'autre partie ou de s'en distancier. Nous remercions tous ceux qui, aux États-Unis, pratiquent la noncoopération et protestent contre cette guerre commerciale et d'autres politiques gouvernementales néfastes, et nous les plaçons dans la réalité.

Nous sommes troublés par les voix qui s'élèvent au Canada pour clamer haut et fort la nécessité de renforcer l'armée comme moyen de défense contre les invasions. Un tel raisonnement n'est pas surprenant compte tenu du militarisme qui imprègne tous les aspects de la culture canadienne, des films aux jeux vidéo en passant par les manuels d'histoire. Ce raisonnement est totalement irréaliste, dépassé et dangereux.

Comme nous l'avons expliqué ailleurs, la défense civile et les techniques connexes de non-violence active sont des moyens viables pour les nations de se défendre. Elles ne nécessitent pas de tuer. Nous invitons les Canadiens à se renseigner sur la non-violence active.

Nous exhortons le Canada à s'engager dans une résistance non violente axée sur la justice et la paix.

Plutôt que de pointer du doigt les États-Unis, nous nous joignons aux nombreuses voix qui appellent les gouvernements fédéraux et provinciaux à profiter de ce moment pour réfléchir aux politiques canadiennes.

En cette période difficile, le Canada peut se remettre en question, changer de cap et construire des économies plus équitables, plus durables sur le plan environnemental et plus résilient, qui ne laisse pas les gens de côté. Le Canada peut profiter de la nécessité urgente de réduire sa dépendance à l'égard du commerce américain pour donner la priorité aux investissements dans les droits de l'homme et la justice sociale.

Continuez à lire cette déclaration et les quatre actions que nous proposons : <https://QuakerService.ca/TradeWa>

## **Vous n'êtes pas que vous : comment les autres ils façonnent, votre vrai soit.**

Vous avez peut-être l'habitude de vous considérer comme quelqu'un que vous contrôlez ou comme quelqu'un dont vous devez découvrir la façon unique d'être humain. Notre dernier article pour Psychology Today explore ces deux façons de nous comprendre. Il propose ensuite une troisième façon, qui peut s'avérer encore plus contre-intuitive. Il partage les résultats de recherches sur le fait que nous sommes profondément interconnectés les uns avec les autres et que nous ne pensons pas, ne croyons pas et n'agissons pas de manière isolée. À une époque où la société est, de plus en plus divisée et méfiante, la redécouverte de notre mutualité est importante ! <https://QuakerService.ca/TrueSelf>

## Quaker Concern

*Quaker Concern* est le bulletin du *Canadian Friends Service Committee*, l'agence pour la paix et la justice sociale des Quakers au Canada. Depuis 1931, le CFSC travaille pour un monde où la paix et la justice prévalent.

Lisez nos articles, anciens et courants, en ligne au [QuakerConcern.ca](http://QuakerConcern.ca).

### **Comité de service des Amis du Canada**

60 Lowther Ave, Toronto, ON M5R 1C7

(416) 920-5213

[Info@QuakerService.ca](mailto:Info@QuakerService.ca)

[QuakerService.ca](http://QuakerService.ca)

[@CFSCQuakers](https://www.facebook.com/CFSCQuakers)

# Génocide par les cellules de prison : l'injustice de l'incarcération massive des indigènes au Canada

Par Karen Ridd



Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci Photo: Service Correctionnel Canada / Correctional Service Canada

Non seulement les autochtones sont massivement surreprésentés dans le système carcéral canadien, mais ils sont également plus susceptibles d'être enfermés dans des centres de détention à sécurité maximale. Les personnes sont classées comme candidates à la sécurité maximale en fonction de trois facteurs :

- 1. Présentent-ils un risque élevé pour la sécurité publique ?
- 2. Le risque d'évasion est-il élevé ?
- 3. Quel est le degré de supervision ou de contrôle dont ils ont besoin dans l'établissement ?

Si une personne incarcérée est considérée comme élevée pour les facteurs 1 et 2 ou pour le facteur 3, elle est placée en sécurité maximale. Cela signifie que certaines personnes sont placées en sécurité maximale, non pas parce qu'elles représentent un risque pour le public, ni parce qu'elles risquent de s'évader, mais simplement parce qu'elles sont "difficiles à gérer"

Il est important d'analyser ce point. On dit explicitement aux agents correctionnels qu'une personne incarcérée doit être classée dans le facteur trois (et placée en sécurité maximale) si.

- 1. "Le détenu présente des besoins particuliers ou des facteurs socioculturels indiquant la nécessité d'une intervention spéciale permanente (détenu autochtone, femme, etc.).
- 2. Pour les délinquants indigènes, les agents correctionnels ont pour instruction de "fournir une analyse de leurs antécédents en matière de problèmes de santé mentale, d'idées suicidaires et/ou d'automutilation dans le contexte de leur histoire sociale indigène".

Utiliser le sexe et/ou l'indigénat comme "preuve" que quelqu'un devrait être emprisonné dans des conditions plus rigoureuses constitue clairement une violation des droits de l'homme. Il est injuste d'utiliser l'histoire sociale d'une personne indigène contre elle. L'histoire sociale est censée reconnaître les préjudices causés par le colonialisme et être utilisée pour atténuer la dureté du traitement.

De plus, il est prouvé que le fait de maintenir une personne en sécurité maximale aggrave le traumatisme de l'incarcération, entraînant les comportements mêmes (automutilation, idées suicidaires, etc.) qui permettent de maintenir la personne en sécurité maximale. Ce cercle vicieux fait qu'il est pratiquement impossible pour les indigènes incarcérés de sortir de la sécurité maximale.

## Quel est l'impact de la sécurité maximale ?

La détention en sécurité maximale a un impact profond sur la santé mentale. En 2020, Santé Canada estime que 73 % des hommes et 79 % des femmes incarcérées dans des établissements fédéraux répondaient aux critères d'un ou de plusieurs troubles mentaux actuels. En outre, le fait d'être placé dans un établissement de haute sécurité réduit les chances d'obtenir une libération conditionnelle. Si une personne n'est pas libérée sur parole, elle est libérée à la fin de sa peine. Cela signifie qu'il n'y a pas de réinsertion progressive dans la société, pas de soutien à la libération, et donc un plus grand risque de récidive.

Une personne autochtone maintenue en détention maximale a également moins de chances de passer du temps dans une loge de guérison.

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones affirme que les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination (article 3) et le "droit de maintenir et de renforcer leurs institutions politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles distinctes". (article 5, souligné par l'auteur). Au Canada, ce droit de répondre aux

préjudices et aux actes répréhensibles par le biais d'un processus de justice mené par les autochtones se manifeste notamment par l'intermédiaire des loges de guérison.

*Continué sur la prochaine page*

### **Loges de guérison.**

Pavillons de ressourcement au Canada, il existe dix loges de guérison, dont six sont gérées par les peuples autochtones et quatre par le Service correctionnel du Canada, dans les prisons. Les six loges gérées par les peuples autochtones reçoivent 1/3 du financement gouvernemental total réservé aux loges, tandis que les quatre autres en reçoivent 2/3 !

Le Service correctionnel du Canada limite l'accès aux pavillons de ressourcement aux personnes ayant une cote de " sécurité minimale " (ou parfois, pour les femmes, moyennes). Compte tenu de la surincarcération extrême des autochtones dans les prisons à sécurité maximale, peu d'entre eux ont la possibilité de purger leur peine dans une loge. En effet, seuls 2 % des autochtones incarcérés purgent actuellement leur peine dans des pavillons de ressourcement gérés par des autochtones. Il s'agit là d'une sous-utilisation lamentable d'une alternative puissante à l'incarcération traditionnelle. C'est aussi une façon cynique d'éviter les droits des autochtones

**"Il s'agit clairement d'une violation des droits de l'homme que d'utiliser le sexe ou l'indigénité comme critère d'évaluation. Comme une 'preuve' que quelqu'un devrait être emprisonné dans des conditions plus rigoureuses".**

### **Comment en sommes-nous arrivés là ?**

Il est désormais bien admis que les gouvernements canadiens ont utilisé diverses méthodes pour tenter de perpétrer un génocide à l'encontre des peuples indigènes. L'extermination des bisons, les traités rompus, les déplacements forcés vers les réserves, le "règne de la terreur" de l'expédition Wolseley contre la nation métisse de la rivière Rouge, les pensionnats indiens, le "Scoop" des années 60, le "Scoop" du millénaire et, aujourd'hui, l'incarcération de masse sont autant de manifestations d'une trajectoire similaire et effroyable.

Vicki Chartrand, professeure adjointe de sociologie et de criminologie à l'Université du Manitoba, retrace clairement cette lignée, en écrivant que "des années 1830 aux années 1960, les taux d'incarcération des Autochtones dans les pénitenciers sont restés faibles, représentant en moyenne de 1 % à 8 % de la population carcérale..." mais que "le pénitencier a silencieusement remplacé les réserves et les pensionnats...". Les progrès et l'expansion du système pénal allant de pair avec le recul des pratiques formelles de colonisation, la prison est devenue la nouvelle expression du colonialisme". Les prisons sont les nouveaux pensionnats

Le Comité du Service des Amis du Canada s'oppose aux injustices coloniales continues que le système carcéral canadien inflige aux peuples autochtones. Nous vous invitons donc à soulever ces questions importantes auprès de vos candidats au cours de cette saison électorale, en demandant aux politiciens d'œuvrer pour réparer ces injustices raciales et d'accroître le soutien à l'élaboration de la justice par les Autochtones.

### **Questions aux candidats à l'élection**

Les Canadiens sont incarcérés à des taux inégaux. Selon Justice Canada, 9 % des personnes incarcérées au niveau fédéral au Canada sont noires et 33 % sont autochtones. Les Noirs représentent 4 % de la population canadienne et les autochtones 5 %. Que ferait votre gouvernement pour remédier aux conditions du système juridique canadien et de la société en général qui conduisent à ces statistiques inquiétantes ?

L'appel à l'action 31 du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation exhorte les gouvernements canadiens à "... fournir des alternatives réalistes à l'emprisonnement pour les délinquants autochtones et à répondre aux causes sous-jacentes de la délinquance". Les pavillons de guérison constituent une alternative qui s'est avérée très efficace. Mais le Service correctionnel du Canada s'est montré réticent à envoyer des personnes dans les pavillons de ressourcement, qui sont donc largement sous-utilisés. Si vous et votre gouvernement étiez élus, que feriez-vous pour résoudre ce problème ?



**Karen Ridd** est la coordinatrice du programme de justice transformatrice du CFSC. Les notes de cet article peuvent être lues en ligne sur [QuakerConcern.ca](http://QuakerConcern.ca).

### **Troubles économiques et élections fédérales : quelle est la prochaine étape pour le Canada ?** par Sandra Wiens

Les élections fédérales de 2025 sont bien avancées, le jour du vote étant prévu pour le lundi 28 avril. Ces derniers mois ont été chaotiques, La guerre commerciale déclenchée par les États-Unis, les menaces d'annexion et les élections au Canada, qui se sont déroulées si rapidement, m'ont d'abord inquiété. Mais après réflexion, je constate également que les élections et le nouveau gouvernement au Canada représentent une opportunité. Ensemble, nous pouvons remettre en question le statu quo et centrer les priorités sur le bien de tous.

Les inégalités, le coût de la vie et la pauvreté augmentant à un rythme alarmant, le moment est venu d'interroger les candidats et leurs partis politiques sur ces questions urgentes. Avec les tarifs douaniers, la guerre commerciale et les pertes d'emplois qui se profilent, la sécurité des revenus des Canadiens devrait être de la plus haute importance lors de cette élection.

*Continué sur la prochaine page*

### **Qu'est-ce que GLBI ?**

Le revenu de base vital garanti (RBVG) offrirait des paiements en espèces aux personnes dont les revenus sont inférieurs à un seuil déterminé. Au fur et à mesure que les revenus augmentent, les paiements sont progressivement réduits jusqu'à ce qu'ils ne soient plus nécessaires. Le GLBI serait accessible (ou garanti !) à tout Canadien, mais uniquement si son revenu est inférieur au seuil fixé. Cela permettrait de lutter concrètement contre la pauvreté, en permettant aux gens de disposer d'un revenu suffisant pour vivre dans la sécurité et la dignité

**"Les 0,02 % de Canadiens les plus riches possèdent aujourd'hui plus de richesses que les 80 % les plus pauvres... Compte tenu de la richesse qui existe au Canada, la pauvreté semble être un choix politique".**

### **Pourquoi est-ce important aujourd'hui ?**

Je pense qu'il n'a échappé à personne que nous connaissons des difficultés au Canada, et qu'elles ne sont pas ressenties de manière égale. Nous traversons ce que l'on appelle une polycrise, c'est-à-dire plusieurs crises simultanées dont les effets se cumulent et s'aggravent mutuellement : coût de la vie et inégalité des revenus, accessibilité du logement et sans-abrisme, insécurité alimentaire et stress, et bien d'autres choses encore. Selon Statistique Canada, l'inégalité des revenus est à son plus haut niveau jamais enregistré. Les richesses se concentrent dans un nombre de plus en plus restreint de mains. Oxfam Canada a constaté que les 0,02 % de Canadiens les plus riches possèdent aujourd'hui plus de richesses que les 80 % les plus pauvres ! Non, ce chiffre choquant n'est pas une faute de frappe.

En janvier, un rapport novateur a révélé que 80 000 personnes ont été sans abri en Ontario l'année dernière. Les autochtones en représentent près de la moitié. Il s'agit d'un échec systémique qui va bien au-delà du logement.

L'insécurité alimentaire est également en hausse. Plus d'un quart des ménages en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan sont en situation d'insécurité alimentaire. L'augmentation du coût de la vie, l'inflation et l'incertitude économique sont autant de facteurs qui contribuent à cette situation.

L'insécurité alimentaire est un indicateur de problèmes plus graves. Si les ménages font des compromis sur la nourriture, il est probable qu'ils en fassent aussi sur d'autres éléments essentiels. Le problème est si grave qu'au cours des six derniers mois, trois villes (Kingston, Mississauga et Toronto) ont déclaré l'état d'urgence en raison de l'insécurité alimentaire. Il s'agit d'un problème trop important pour que les banques alimentaires puissent le résoudre. Nous avons besoin d'une volonté politique pour reconnaître les véritables moteurs du problème et mettre en œuvre des propositions politiques cohérentes.

Compte tenu de la richesse qui existe au Canada, la pauvreté semble être un choix politique que l'on a laissé perdurer trop longtemps. Plus que jamais, de nombreux Canadiens sont à deux doigts de tomber dans la pauvreté, sans filet de sécurité pour les rattraper. Pouvez-vous imaginer un moment où vous ou un de vos proches auriez pu vivre une meilleure expérience s'ils avaient eu accès à un GLBI ?

### **GLBI, la solution ?**

Oui et non. Le GLBI n'est pas une panacée ni la solution à ces nombreux problèmes structurels. Mais il peut servir de base à la création d'une plus grande équité. Non seulement l'argent permet de subvenir à nos besoins, mais le fait d'en avoir suffisamment atténue l'inquiétude, en particulier chez les personnes les plus vulnérables. Le Centre de toxicomanie et de santé mentale estime que les maladies mentales et les problèmes de santé mentale coûtent chaque année à l'économie canadienne plus de 50 milliards de dollars en soins de santé, en perte de productivité et en réduction de la qualité de vie liée à la santé. Les investissements publics dans la santé mentale aujourd'hui se traduisent par des économies substantielles à l'avenir.

Les politiques et les programmes - y compris les transferts d'argent - qui contribuent à réduire la pauvreté apparue pendant l'enfance d'un individu sont les plus à même d'améliorer les résultats en matière de santé mentale. Un rapport récent explique que la pauvreté est l'une des causes directes et immédiates des problèmes de santé mentale sur le site . S'attaquer à la pauvreté, explique-t-il, est "impératif non seulement pour des raisons morales et de droits de l'homme, mais aussi pour des raisons de coût et d'efficacité".

### **Que ferez-vous ?**

Il est inquiétant de constater que les programmes des principaux partis ont déjà indiqué que les restrictions budgétaires et l'austérité se profilent à l'horizon. Et ils promettent de nouveaux fonds pour augmenter considérablement les dépenses militaires. Ces fonds devront provenir de quelque part, ce qui implique souvent des coupes qui affectent les services dont beaucoup d'entre nous dépendent.

Si vous le pouvez, votez ! Nous vous encourageons également à réfléchir aux questions qui vous tiennent le plus à cœur et à dialoguer avec vos voisins, vos amis, votre communauté, les candidats et les chefs de parti. Faites-leur savoir ce que vous attendez de nos représentants élus. La responsabilité n'est possible que si la société tient nos dirigeants responsables des promesses qu'ils font aujourd'hui, et chaque jour après l'élection.

**Sandra Wiens** est la représentante des relations gouvernementales du CCSF à Ottawa. Les notes de cet article sont disponibles en ligne sur le site [QuakerConcern.ca](http://QuakerConcern.ca).

## ***Introduire la paix en politique*** cont.

Le Canada est bien placé pour relever ce défi. Fort d'une solide réputation internationale en matière de diplomatie, de maintien de la paix et de Charte des droits et libertés, nous avons des valeurs (en théorie) qui doivent maintenant être appliquées de manière plus cohérente et intentionnelle dans la pratique.

Nous vivons sur une terre initialement façonnée par des visions du monde autochtones qui, à l'instar de la perspective quaker, mettent l'accent sur l'interconnexion, l'équilibre et la responsabilité relationnelle. Adopter une optique de paix serait un acte d'alignement sur ces enseignements et non l'imposition de quelque chose de nouveau.

### **Implications politiques d'une optique de paix**

- Réforme de la justice : Une optique de paix nous amènerait à adopter des pratiques de justice réparatrice axées sur la guérison plutôt que sur la punition. Au lieu d'agrandir les prisons, nous investirions dans des aides communautaires qui préviendraient les dommages et rétabliraient la confiance.
- La politique étrangère : Nos efforts diplomatiques ne se mesureraient pas seulement à l'aune des accords commerciaux ou des alliances militaires, mais aussi à l'aune de nos contributions à l'économie mondiale, la consolidation de la paix, le désarmement et la justice climatique.
- L'éducation : Les programmes scolaires incluraient l'apprentissage socioémotionnel, la résolution des conflits et les techniques de dialogue. Les élèves seraient dotés d'habitudes pacifiques du cœur et de l'esprit.
- Le logement et le revenu : Reconnaisant que l'insécurité économique alimente le stress, les conflits et l'instabilité, les politiques donneraient la priorité à un logement adéquat, des salaires décentes et la réduction des inégalités, autant d'éléments essentiels à la paix structurelle.
- Réconciliation : Une optique de paix affirmerait que la véritable réconciliation avec les peuples autochtones n'est pas une case à cocher. Il s'agit d'un processus continu de construction de relations fondées sur la vérité, l'équité et la réciprocité.

### **Une perspective quaker :**

Les quakers prônent depuis longtemps la paix, non pas comme un vague idéal, mais comme un engagement spirituel et pratique. Les Amis croient qu'à travers la vie intérieure enracinée de l'individu - par l'écoute, la réflexion et le discernement - découle un engagement en faveur de la paix dans toutes les interactions et tous les systèmes. Cette approche s'aligne sur la compréhension qu'a le CCSC d'une culture de la paix et contrebalance le cynisme qui imprègne souvent le discours politique. Une optique de paix ancrée dans cette vision du monde nous invite à voir l'humanité dans les autres, à pratiquer la non-violence et à construire des systèmes qui nourrissent le bien commun.

L'adoption d'une optique de paix n'exigerait pas que chaque Canadien devienne un quaker, mais elle s'inspirerait d'une riche tradition qui considère la paix plutôt que simplement passive ou utopique, mais comme active et urgent.

### **Faire de la paix un enjeu électoral**

Lors de cette élection, les électeurs peuvent exiger davantage de leurs dirigeants. Nous pouvons demander à nos candidats :

1. Les stratégies non violentes de résolution des conflits sont-elles suffisamment mises en valeur et financées au Canada ? Comment pouvons-nous faire plus ?
2. Comment allez-vous intégrer les leçons de l'ACS+ et les prolonger dans une optique de paix ?

Il ne s'agit pas de questions abstraites. Elles concernent le monde dans lequel nous voulons vivre. La paix n'est pas l'absence de conflit. C'est la présence de la justice, de l'empathie et de relations justes. En faisant de la paix une priorité explicite dans l'élaboration de ses politiques, le Canada a la possibilité de montrer l'exemple, tant sur son territoire qu'à l'étranger.



**Mel Burns** est le coordinateur du programme de paix du CFSC.

### ***Parler de vérité et de réconciliation au pouvoir lors de ces élections*** par Jeremy Vander Hoek

Le neuvième principe du rapport de la Commission Vérité et Réconciliation intitulé "Ce que nous avons appris" stipule ce qui suit : "La réconciliation exige une volonté politique, un leadership commun, l'instauration de la confiance, la responsabilité et la transparence, ainsi qu'un investissement substantiel de ressources." À la veille des élections, les électeurs ont une chance unique d'inciter le Canada à respecter ce principe. Nous avons le pouvoir et la possibilité de susciter la volonté politique et de plaider en faveur de l'investissement de ressources dont il est question.

Pensez aux peuples autochtones sur le territoire desquels vous vivez. Consultez leurs sites web, leurs médias sociaux et leurs autres réseaux. Quelles sont leurs priorités politiques ? Comment pourriez-vous en faire part aux candidats qui se présentent dans votre circonscription ? À la fin de cet article, je vous propose quelques questions générales que vous pouvez poser.

*Continué sur la prochaine page*

### Appel à l'action pour la vérité et la réconciliation

Cette année marque le dixième anniversaire du rapport final de la Commission-Vérité et Réconciliation et des 94 appels à l'action. Cet anniversaire est une occasion unique de mettre en lumière ces appels. Quand les avez-vous consultés pour la dernière fois ? C'est le moment idéal pour vous familiariser (ou vous familiariser à nouveau) avec eux. Choisissez-en un ou deux à étudié. Ils constituent un puissant outil de réflexion sur les programmes des partis qui se présentent aux élections. Si vous ne savez pas par où commencer, examinez les appels 2, 9, 19 et 30. Ces appels sont parfois surnommés les quatre "appels de l'héritage". Ils préconisent des actions audacieuses pour remédier à l'héritage de l'inégalité coloniale dans les domaines de la protection de l'enfance, de l'éducation, de la santé et de la justice

### Appels à la justice.

Six ans se sont également écoulés depuis le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui comprend des appels à la justice. Le récent rapport d'étape de l'Assemblée des Premières Nations demande instamment que des mesures soient prises pour donner suite à ces appels. Nous pouvons contribuer à faire avancer les choses, surtout en période électorale. Lisez les appels à la justice et réfléchissez à la manière dont vous pourriez interroger vos candidats à leur sujet. L'appel 4.5 concerne le revenu de base vital garanti (RBVG), afin de s'attaquer aux liens entre la pauvreté et la violence auxquels sont confrontées les femmes et les filles autochtones, ainsi que les personnes 2SLGBTQIA+. Vous pouvez en savoir plus sur le GLBI sur notre site web et dans l'article de Sandra.

### Enfants disparus et tombes anonymes

en 2021, la couverture médiatique a permis à de nombreux Canadiens d'apprendre pour la première fois l'existence de tombes anonymes dans les anciens pensionnats, un problème que les peuples autochtones connaissent depuis des décennies. Un rapport a été publié à l'automne, visant à garantir un traitement respectueux et culturellement approprié des tombes non marquées et des lieux de sépulture des enfants des anciens pensionnats. Plutôt que de formuler des recommandations, le rapport identifie des obligations légales, morales et éthiques, dont beaucoup s'adressent au gouvernement fédéral. La CFSC s'est associée à des partenaires d'autres églises pour étudier la manière dont nous pouvons défendre ces obligations. Nous nous attachons à lutter contre le déni des pensionnats. Le déni ne consiste pas toujours à rejeter l'existence des pensionnats. Il peut également s'agir de nier la violence et les préjudices subis au sein du système. Comment les candidats de votre circonscription s'attaqueraient-ils à ce déni ?

### La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Saviez-vous que le Canada dispose d'un plan d'action sur la Déclaration des Nations Unies ? Ce plan a été publié en 2023 dans le cadre de la législation canadienne relative à la Déclaration des Nations unies. Avec nos partenaires autochtones, nous plaidons en faveur de la création d'un mécanisme de surveillance des droits de la personne des peuples autochtones

Les mécanismes de suivi obligent les gouvernements à rendre des comptes. Leur rôle est de surveiller les activités du gouvernement pour s'assurer que le Canada respecte les droits de l'homme. Dans ce cas, le mécanisme pourrait entendre des cas de violations des droits des autochtones et travailler pour les arrêter, y remédier et les prévenir. Comme indiqué dans le point d'action, ce mécanisme doit être correctement financé et dirigé par les peuples autochtones. Comment la déclaration des Nations unies s'inscrit-elle dans le programme des partis de vos candidats en tant que cadre essentiel pour la réconciliation au Canada ?

### Autres questions à poser aux candidats

1. Compte tenu de l'absence de progrès dans la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de Vérité et Réconciliation, si vous êtes élu, comment vous et votre gouvernement, donnerez-vous la priorité à la mise en œuvre de ces appels, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones ?
2. Si vous êtes élu(e), par quels moyens concrets votre gouvernement et vous-même vous réengageriez-vous à mettre en œuvre l'enquête nationale sur les femmes et les enfants autochtones disparus et assassinés ? Les appels à la justice des filles ? Quels sont les appels auxquels vous donnerez la priorité ?
3. Si vous êtes élu, comment vous et votre gouvernement prendriez-vous des mesures claires, pour donner suite aux obligations énoncées dans le rapport de l'Interlocuteur spécial pour les enfants disparus et les tombes et lieux de sépulture non marqués associés aux pensionnats indiens ? Les écoles ? Comment vous assurer que ces obligations sont mises en œuvre conformément à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, au droit autochtone, aux droits de l'homme internationaux et au droit pénal ?
4. Si vous êtes élu(e), quelles mesures votre gouvernement et vous-même prendriez-vous pour mettre en place et financer un mécanisme indépendant de contrôle, de surveillance, de recours ou de réparation des droits des autochtones, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones et conformément au plan d'action de la loi sur la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones ?



**Jeremy Vander Hoek** est le coordinateur du programme des droits indigènes de la CFSC. Les notes de cet article peuvent être lues en ligne sur [QuakerConcern.ca](https://www.QuakerConcern.ca)



**JEREMY VANDER HOEK A ÉTÉ PROMU** au poste de coordinateur du programme sur les droits indigènes. Cette décision permettra à Jennifer Preston, collaboratrice de longue date du programme, de s'investir davantage dans le rôle de secrétaire général. Nous félicitons Jenn d'avoir pris du recul par rapport à (la plupart) des activités du programme sur les droits indigènes après plus de 25 ans et nous félicitons Jeremy pour son nouveau rôle !

Jeremy et d'autres membres du personnel ont également animé un groupe de discussion mensuel gratuit en ligne sur le revenu de base vital garanti (GLBI). Ce groupe de discussion permet aux participants de discuter, de partager des histoires et de poser des questions sur le GLBI à d'autres participants et au personnel du CFSC. Vous pouvez obtenir des détails et participer au prochain groupe de discussion en mai en visitant notre site web.

**MEL BURNS, PROGRAMME DE PAIX DU CFSC** a organisé une session de discussion en ligne avec des réunions quaker à travers le Canada afin d'en savoir plus sur leur travail en faveur de la paix et de la justice sociale et d'explorer les liens et les moyens de travailler ensemble.

Mel continue d'offrir des ateliers d'éducation à la paix à St. Stephen, au Nouveau-Brunswick, et offre maintenant cette possibilité à des groupes intéressés par un sujet donné sur la paix. Pour obtenir une liste des ateliers d'une demijournée disponibles pour votre groupe, visitez le site <https://QuakerService.ca/Peace>.

**COORDINATEUR DE LA COMMUNICATION MATTHEW M. Legge** a participé à l'émission The Last Show with David Cooper sur la radio AM (et disponible en podcast) pour discuter d'un article de blogue qu'il a écrit pour Psychology Today. Il a également fait une présentation et a animé un exercice d'écoute en ligne pour la Global Compassion Coalition. Des centaines de personnes se sont inscrites et les participants sont venus de plusieurs pays.

**PROGRAMME DE JUSTICE TRANSFORMATIVE** La coordinatrice Karen Ridd a fait une présentation sur la justice réparatrice au Conseil canadien des églises. Elle a également abordé des thèmes similaires lors d'une présentation à l'église unie de Bathurst Street à Toronto.

**SANDRA WIENS, GOUVERNEMENT DE LA CFSC** a fait une présentation à la réunion mensuelle de Toronto sur les GLBI, le logement et l'accès aux technologies numériques.

Sandra et Jeremy ont également participé à l'organisation d'un événement avec la Coalition pour les droits de la personne des peuples autochtones à l'Université d'Ottawa. Les membres de la Coalition, les représentants des ambassades de plusieurs pays et d'autres participants se sont réunis pour assister à une projection spéciale du documentaire de Katsi'tsakwas Ellen Gabriel, Deskaheh Levi General : La quête de justice. Après la projection, les participants ont pris part à une discussion approfondie sur la diplomatie internationale autochtone.